



# MONTDIDIER

La Vandoise de Montdidier

Place du Général de Gaulle - Hôtel de Ville - MONTDIDIER

Tél. : 06-31-04-32-71 (tel:06-31-04-32-71) - Fax : 06-31-04-32-71 - Email : lavandoise.montdavroye@gmail.com  
(mailto:lavandoise.montdavroye@gmail.com)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours n'est pas réciprocaire.

## Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 3.5 kms

- Les 3 Doms

Linéaire rivière 2ème catégorie : 600 m

- L'Avre

Etangs : 4 hectares

- Blancs Murets; Montdidier

- Aulnais Gambart, Davenescourt

Davenescourt est passé en Carpodrome uniquement à la canne au coup . toute pêche au moulinet interdite

**la bourriche est dorénavant interdite, hameçon sans ardillon et remise à l'eau obligatoire des prises**

- Primocoop 2, Roye

- Primocoop 3, Roye, **la bourriche est dorénavant interdite.**

Le N°3 est rouvert a la pêche en batterie de journée seulement deux cannes par pêcheur, et dans la zone délimitée.  
Tapis de réception obligatoire.

## Membres du bureau

### Président

BRUXELLES Philippe

### Vice-Président

TOURBIER Stéphane





### Trésorier

ESCRIBANO Jacques

### Secrétaire


DUPUIS Brian

## Types de pêche pratiqués

-  Pêche aux blancs
-  Pêche aux carnassiers
-  Pêche à la carpe de jour
-  Pêche aux salmonidés

## Services

 Ponton personne mobilité réduite

 Aire de pique-nique

Document non contractuel - Edité le 19/04/2026

## Présentation

L'association "La Vandoise de Montdidier" compte 3 étangs de pêche à Roye, 1 à Montdidier et 1 à Davenescourt.

Elle dispose également de droits de pêche sur la rivière de première catégorie les 3 doms et sur la rivière de deuxième catégorie l'Avre.

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	-	91.30€	30.20€	42.00€	8.00€	15.50€	36.50€

### OPTIONS

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**Armurerie -La maison des loisirs - Mr Damien Duberseuil** - 25, Albert 1er - 80500 Montdidier - 0322780474

**Capon Loisirs - Mr Capon** - 1, Colonel Sorlin - 80700 Roye - 03-22-87-27-27

## Règlement

**Dans le carpodrome "Primocoop n°3", la bourriche est dorénavant interdite.**

***Remise à l'eau des tanches, carassins et carpes de plus de 30 cm.***

L'amorçage en bateau est interdit, y compris bateau radiocommandé.

L'amorçage massif déconseillé.

Circulation et stationnement autour des étangs interdit à tous véhicules à moteur sauf pour les personnes à mobilités réduites.

Il faut utiliser les voies de circulations et de stationnements mis à disposition.

La baignade dans les étangs est interdite.

Tenir les chiens en laisse.

## Les 3 Doms

**La pêche à la cuillère est interdite les jours de lâcher de truites.**